

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Avis de vacance d'emplois de direction dans les établissements mentionnés à l'article 2 (1^o et 7^o) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière

NOR : ETSN1117398V

I. – Emplois de directeurs ou directrices adjoint(e)s dans les établissements publics de santé dont la situation est jugée particulièrement difficile et dont les personnels de direction nommés dans lesdits établissements peuvent percevoir la prime spécifique de sujétion (art. 5 du décret n° 2005-932 du 2 août 2005 modifié relatif au régime indemnitaire des personnels de direction), proposés aux directeurs ou directrices d'hôpital de classe normale ou hors classe :

– établissement public de santé mentale de l'Aube à Brienne-le-Château (Aube), deux emplois :

1. « Chargé(e) des ressources humaines (personnel médical et non médical) » ;

2. « Chargé(e) des services économiques, logistiques et des travaux » ;

– centre hospitalier intercommunal de Poissy - Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), un emploi « chargé(e) des recettes » ;

– groupe hospitalier Paul Guiraud à Villejuif (Val-de-Marne), un emploi « chargé(e) des ressources humaines » ;

– centre hospitalier de Cayenne (Guyane), un emploi « chargé(e) des finances ».

II. – Autres emplois de directeurs ou directrices adjoint(e)s dans les établissements publics de santé, proposés aux directeurs ou directrices d'hôpital de classe normale ou hors classe :

– groupe hospitalier Sud Ardennes à Rethel et Vouziers (Ardennes), un emploi « chargé(e) des finances, du contrôle de gestion et de la gestion des services économiques et des travaux » ;

– centre hospitalier Ariège-Couserans et établissement public de santé mentale de La Vergnière à Saint-Girons (Ariège), un emploi « chargé(e) de la stratégie, de l'efficacité et des coopérations, directeur(rice) opérationnel(le) du pôle psychiatrie, enfants et adolescents et directeur(rice) délégué(e) des établissements extérieurs » ;

– centre hospitalier Montperrin à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), un emploi « chargé(e) des ressources humaines et des affaires médicales » ;

– centre hospitalier universitaire de Dijon (Côte-d'Or), un emploi « chargé(e) des ressources humaines » ;

– centre hospitalier universitaire de Besançon (Doubs), un emploi « directeur(rice) adjoint(e) au sein du pôle des finances, de la contractualisation et des systèmes d'information » ;

– centre hospitalier de Pontarlier, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Levier, hôpitaux locaux de Mouthe et de Nozeroy (Doubs), un emploi « chargé(e) de la mission plan de retour à l'équilibre financier » ;

– centre hospitalier d'Alès (Gard), un emploi « chargé(e) du pôle administratif, logistique et enseignement » ;

– centres hospitaliers d'Auch et de Vic-Fezensac (Gers), un emploi « chargé(e) des affaires financières, de l'analyse et du contrôle de gestion, et de l'organisation » ;

– centre hospitalier du Gers à Auch (Gers), un emploi « chargé(e) des affaires médicales et générales » ;

– centre hospitalier de Blois (Loir-et-Cher), un emploi « chargé(e) des ressources humaines et des affaires médicales » ;

– centre hospitalier Emile Roux au Puy-en-Velay et hôpital local de Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire), un emploi « chargé(e) du patrimoine et de la logistique » ;

– centre hospitalier universitaire de Nancy et maternité de Nancy (Meurthe-et-Moselle), un emploi « directeur(rice) adjoint(e), référent(e) de pôle » ;

– centre hospitalier spécialisé de Lorquin (Moselle), un emploi « chargé(e) des affaires générales et du système d'information » ;

- centre psychothérapique de l’Orne à Alençon (Orne), un emploi « chargé(e) des ressources humaines et des affaires générales » ;
- centre hospitalier de Bigorre à Tarbes (Hautes-Pyrénées), un emploi « chargé(e) du système d’information et de l’organisation » ;
- pôle santé Sarthe et Loir à La Flèche (Sarthe), un emploi « chargé(e) des travaux, de la logistique, des services économiques, du développement durable et de la communication » ;
- centre hospitalier Jean-Martin Charcot à Plaisir (Yvelines), un emploi « chargé(e) des ressources humaines, des affaires médicales et de l’amélioration des conditions de travail » ;
- centre hospitalier intercommunal de Fréjus - Saint-Raphaël (Var), un emploi « chargé(e) des affaires financières et du contrôle de gestion » ;
- centre hospitalier universitaire de Poitiers (Vienne), deux emplois :
 1. « Directeur(rice) de cabinet, directeur(rice) chargé(e) de la stratégie et de la coopération » ;
 2. « Chargé(e) des services économiques » ;
- centre hospitalier universitaire de Limoges (Haute-Vienne), deux emplois :
 1. « Chargé(e) des missions de santé publique, de la recherche et de l’innovation » ;
 2. « Chargé(e) des ressources humaines » ;
- groupe hospitalier Nord Essonne à Longjumeau (Essonne), un emploi « directeur(rice) adjoint(e), chef de pôle des ressources humaines et des affaires médicales » ;
- centre hospitalier de Mayotte à Mamoudzou (Mayotte), un emploi « chargé(e) des ressources humaines (gestion des personnels non médicaux) ».

Peuvent faire acte de candidature :

- les personnels de direction titulaires de classe normale et hors classe ;
- les personnels inscrits sur la liste d’aptitude au titre de l’année 2011 de personnels de direction des établissements énumérés à l’article 2 (1^o et 7^o) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 (arrêté du 16 décembre 2010) ;
- les fonctionnaires de catégorie A appartenant à un corps ou un cadre d’emploi d’un niveau comparable au sens des dispositions de la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique.

Les candidatures, regroupées sur une seule lettre, si elles sont multiples, et établies en double exemplaire (dont un exemplaire revêtant le visa du supérieur hiérarchique), doivent être adressées dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), à l’adresse suivante :

- centre national de gestion département de gestion des directeurs, « Le Ponant B », 21, rue Leblanc, 75737 Paris Cedex 15.

Les candidats aux emplois de directeurs adjoints doivent également adresser leur candidature accompagnée de leur *curriculum vitae* et de leurs trois dernières fiches d’évaluation, aux chefs des établissements de santé où ils sont candidats.

De même, toute demande de communication de fiche de poste devra être effectuée par l’intéressé(e) auprès de l’établissement de santé concerné.